

**Communiqué**

**A Paris, le 9 février 2022**

## Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ministériel du 26 janvier 2022 : Les agents du MAA à bout, les organisations syndicales unanimes, Qu'attend le MAA pour réagir ?

Le CHSCT-M du 26 janvier 2022 a été l'occasion d'attirer l'attention du ministère de l'agriculture et de l'alimentation (MAA) sur les conditions de travail des agents. Les témoignages et remontées de terrain des OS convergent vers le même constat :

### Les services (hors enseignement) aux bords de la rupture...

→ **Programmation - Des objectifs intenable !** Les constats sont là : des effectifs déjà insuffisants puis réduits (cas contacts, les cas d'infections, les gardes d'enfants...) et des objectifs de programmation restant inchangés. De fortes pressions pèsent sur les agents présents et la non atteinte des cibles est pointée du doigt par les chefs de service. Cette situation crée des tensions croissantes dans les services et il n'est pas rare qu'elle provoque des altercations dans les couloirs.

→ **Certification - Explosion des volumes et des effectifs réduits...** L'augmentation exponentielle du nombre de certifications à établir, en urgence, ajoutée à des saisies chronophages dans le système d'information, ajoutée à des effectifs réduits et la difficulté à trouver un vétérinaire pour les documents soumettent les agents à une pression inacceptable à la limite du tenable.

→ **Influenza aviaire - 4 crises gérées en 6 ans, sans effectif supplémentaire, est-il encore possible de tenir ainsi plus longtemps ?** La situation se résume en une phrase « On travaille 7 jours sur 7, si nos collègues de l'inspection du travail nous contrôlaient, on serait mal [...] La situation ne tient que grâce à la solidarité mais je crains le pire pour les agents ». 4 crises en 6 ans, ce ne sont plus des crises, c'est une gestion quotidienne... des effectifs pérennes sont indispensables sous peine de mise en danger des collègues.

**Pour seule réponse, le MAA indique : « Il n'y a pas de recette miracle, il faut faire preuve de résilience, d'adaptation, de solidarité, d'empathie et de bienveillance. La lutte contre les souffrances au travail et les risques psychosociaux (RPS) est une priorité. Les agents ont toute la considération du MAA »...**

**FO Agriculture** ne peut se satisfaire de ces vœux pieux. Le MAA doit se saisir au plus vite de cette situation et proposer des solutions. Au delà de toutes reconnaissances ou considérations, pour **FO Agriculture**, il faut des engagements !

Secrétariat FO Agriculture

78 rue de Varenne – 75349 PARIS 07 SP

Tél. : 01 49 55 55 52 / 52 84

Courriel : [foagriculture@agriculture.gouv.fr](mailto:foagriculture@agriculture.gouv.fr)

Secrétaire général FO Agriculture

78 rue de Varenne – 75349 PARIS 07 SP

Tél. : 06 11 54 05 32

Courriel : [jean-christophe.leroy@agriculture.gouv.fr](mailto:jean-christophe.leroy@agriculture.gouv.fr)

## Enseignement agricole : Enseignants, personnels infirmiers et de vie scolaire à bout de souffle !

**FO Agriculture** constate une dégradation continue et préoccupante des conditions de travail des personnels, en particulier de vie scolaire, infirmiers et enseignants, dans le contexte actuel de la crise sanitaire.

Deux ans après le début de cette pandémie, le MAA assume son obligation réglementaire de protection des personnels de l'Enseignement agricole en leur promettant enfin des masques dignes de ce nom mais toujours pas de masques FFP2, de capteurs de CO2 ou de purificateurs d'air en nombre suffisant. Ces moyens de protections sont laissés au bon vouloir des régions ou des établissements. Ce sont toujours les moyens qui priment sur la santé et la sécurité des personnels !

**FO Agriculture** demande le passage au niveau 4 du protocole sanitaire pour permettre aux établissements de limiter les brassages (restauration et internats notamment) par l'application des demi-jauges.

Le MAA continue son alignement sur la politique laxiste du ministère de l'Éducation Nationale : laisser circuler le virus sans entrave, faisant des établissements d'enseignement et de formation professionnels des clusters géants. C'est très inquiétant, d'autant plus qu'un nouveau protocole allégé est prévu au mois de février alors que l'incidence est toujours très élevée dans la population scolarisée dans le second degré, environ 7000 cas positifs pour 100 000 habitants, deux fois plus que la moyenne nationale. Le Conseil Scientifique souligne d'ailleurs, dans son dernier avis, qu'il y a « **un effet important de la rentrée des classes : le virus circule de façon intense chez les plus jeunes et se propage ensuite aux parents.** »

**FO Agriculture** se tient aux côtés des personnels pour les accompagner dans leurs démarches pour exiger une véritable protection de leur santé, y compris au moyen du droit de retrait, n'hésitez pas à nous contacter.

### Partout, fatigue et découragement...

L'accumulation du travail est à l'origine de souffrance au travail, de burn out. Les contraintes humaines ne sont pas prises en compte. Des problèmes de santé apparaissent suite aux sollicitations intempestives. Cette situation touche toutes les catégories de personnels. Les agents sont sous l'eau, le désarroi, l'épuisement les guettent et ceux en l'absence de toutes perspectives d'amélioration. Telles sont les remontées des agents qui mettent en évidence la gestion catastrophique des ressources humaines dont la doctrine de réductions des effectifs et de réorganisations à tout prix mettent en danger les agents.

### Les agents paient leur bonne volonté et leur investissement !

Et derrière leur investissement ? rien ! Aucune reconnaissance : heures de nuit payées aléatoirement, prime « Covid » attribuée au lance pierre, CIA modulé avec le dos de la cuillère, CIA complémentaire versé en toute opacité au profit des directions, heures supplémentaires non payées, écartées et non récupérables, les sentiments d'injustice et de désillusion sont profonds. Rien davantage pour accompagner les situations difficiles... Rien encore pour sortir de l'impasse et éviter d'y revenir.

**Pour FO Agriculture : Qu'est ce qu'attend le MAA pour engager d'urgence un plan d'action visant à reconnaître financièrement l'engagement de ses agents et stopper leur mal traitement par des recrutements à la hauteur de leurs missions ?**

**Que doit-elle faire de plus pour alerter le MAA avant un nouveau drame ?**

L'équipe FO Agriculture



Être solidaires et avancer ensemble  
Résister - Revendiquer - Reconquérir

Suivez toute l'actualité sur notre site : [fo-agriculture.fr](http://fo-agriculture.fr)

